



Procès-verbal

Commission Pratiques féminines



Réunion du : 7 décembre 2023
A : Besançon - siège du district Doubs Territoire de Belfort -
9h30 - 12h30

Présents : Stéphanie BARBIER - Maxime BONIN - Christophe GIRARDET -
Michel MALIVERNAY - Marc TISSERAND.

1°) **Compétitions automne 2023 :**

Les conditions météorologiques n'étant pas favorables depuis le 18 novembre, la commission ne peut que constater qu'il existe un certain nombre de matches non joués. Des programmations ont été faites jusqu'au week-end des 16-17 décembre en espérant qu'un maximum de matches puissent être joués.

Un bilan de la situation sera réalisé lors de la prochaine réunion de la commission le 18 janvier 2024.

Il est rappelé, si besoin, qu'en décembre le futsal est prioritaire sur les matches programmés en extérieur.

2°) **Dossiers :**

- Match de coupe « séniors à 11 – Crédit Agricole » Saint Gilles – Laveron programmé le 10 décembre à 14 H sur le terrain d'honneur à Devecey. Attention il pourra être décalé sur « le terrain annexe stabilisé ». Un mail sera adressé aux deux clubs.
- Match U15 du 25/11 : Morteau Montlebon – Racing Besançon non joué. Annulation de la programmation en date du 9/12. Le Racing Besançon ayant transmis un mail à la commission, il est demandé à Morteau-Montlebon de donner son point de vue sur les reports de ce match.
- Courrier Villers le Lac concernant le match séniors à 11 « Val de Pesmes – Entente Villers/Chateleu » du 19 novembre. Michel MALIVERNAY prendra contact avec le club de Val de Pesmes.

- Valentigney – US Sochaux du 25 novembre en U15. La commission valide le score de 3 – 0 pour Valentigney F, ne sanctionne pas l’US Sochaux pour avoir quitté le terrain et demande à Valentigney Féminine de communiquer à la commission les informations concernant les personnes impliquées dans l’incident dans la mesure où elles sont détentrices d’une licence.

3°) **Préparation phase « printemps 2024 » :**

3.1 – Organisation envisagée pour la phase printemps.

- Séniiores à 11
 - D1 = RAS. Compétition sur l’ensemble de la saison
 - D2 premier niveau = 2 groupes
 - D2 deuxième niveau = 2 groupes
- Séniiores à 8
 - Premier niveau = 2 groupes
 - Deuxième niveau = 3 groupes
- U17 à 11

RAS. Compétition débutée en novembre 2023 et à poursuivre au printemps 2024.
- U15 à 8
 - Premier niveau = 1 groupe
 - Deuxième niveau = 2 groupes
 - Troisième niveau = 3 groupes
- U13 à 8
 - Premier niveau = 1 groupe
 - Deuxième niveau = 2 groupes
 - Troisième niveau = 4 groupes
- U11 à 8

Actions communes à définir en janvier.

- U11 à 5

Actions propres à chaque district.

La composition des groupes sera faite le 18 janvier 2024. Les calendriers seront transmis, en principe semaine 6 (entre 5 et 10 février).

3.2 – Modifications d'équipes.

Un mail spécifique sera adressé à l'ensemble des clubs afin de leur permettre d'exprimer leurs éventuelles modifications (engagement nouvelle équipe, passage de foot à 8 en foot à 11, ...) et leurs desideratas concernant la phase printemps. Les retours seront attendus **au plus tard le 15 janvier 2024.**

3.3 – Dérogations.

Aucune dérogation n'a été accordée au-delà du 31 décembre 2023. Toutes les demandes devront être redéposées par les clubs pour le 20 février, les championnats reprenant tous, conformément au calendrier le week-end des 2 et 3 mars 2024. Il est également précisé qu'aucune dérogation ne peut être accordée et par conséquent sollicitée pour les premiers niveaux et que les dérogations ne sont pas accordées pour les matches de coupe.

3.4 – Coupes « CREDIT AGRICOLE »

Le prochain tour des coupes est, conformément au calendrier, programmé le week-end des 30-31 mars/1 avril soit 1/8ème séniore à 11, séniore à 8, U17 et 1/16ème U15.

En séniore, les matches du tour préliminaire non joués au 17/12 seront programmés le 25/02. En U17, avec 18 équipes, 2 matches seront tirés au sort le 18 janvier et seront programmés le 24 février. En U15, en fonction d'éventuels engagements d'équipes nouvelles, quelques matches seront également programmés le 24 février.

4°) **Futsal :**

Deux actions communes :

- U18 avec 14 équipes
- Séniore

Pour ces deux catégories la finale de secteur aura lieu le dimanche 4 février au Palais des Sports à Besançon de 11 H à 16 H

Pour les 3 catégories féminines jeunes (U13, U15, U18) la finale régionale aura lieu le samedi 17 février au Palais des Sports à Besançon, horaires à préciser. Pour les séniore la finale est programmée le dimanche 18 février à Dijon.

5°) **Préparation saison 2024-2025** :

A ce jour des modifications sont envisagées concernant la future saison. Les principales seraient les suivantes :

- Réduction de la phase dite de brassage à la période septembre – octobre
- Constitution ensuite de groupes de 7 ou 8 équipes (en fonction des équipes engagées) avec accueil possible de nouvelles équipes.
- Suppression des U17 avec création de compétitions U18 à 11 et à 8.
- Création d'une compétition U15 à 11 en conservant une compétition U15 à 8.
- Engagement « séniore à 8 » sur deux niveaux : « compétition » et « animation »

La commission dans un premier temps souhaite que les clubs réfléchissent sur ces différentes pistes. Il serait ensuite programmé, probablement en février 2024, des réunions d'échanges sur ces propositions.

Les décisions d'organisation devraient ensuite être validées par les comités de direction assez rapidement afin que les clubs puissent préparer dans la sérénité la saison prochaine.

Prochaine réunion de la commission :

Jeudi 18 janvier 2024 au siège du District à Vesoul.

Le Représentant du district Haute Saône,

Le représentant du district Doubs – Territoire de Belfort

Michel MALIVERNAY

Christophe GIRARDET

RAPPEL :

Les décisions de la commission sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF